

ZOOM SUR ... «Les champions à Cervières» : Anaïs YSEBAERT



Née en 1995 à Melun (Seine et Marne), Anaïs Ysebaert arrive à Cervières à 8 ans, où elle découvre avec bonheur la vie de montagne, des agriculteurs et éleveurs, les fermes et les animaux, que le ski de fond.

À 9 ans elle s'inscrit au club de l'Edelweiss de Villard St Pancrace et, grâce à la Section Sportive Ski de Fond au Collège Les Garcins, elle peut pleinement poursuivre sa passion et petit à petit se faire un nom.

Elle participe en 2013 au Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE) lui permettant de connaître une **expérience internationale** et de visiter la Roumanie (Brasov'), dont elle garde un superbe souvenir avec une 8^e place en relais (photo)

Il y a maintenant 10 ans qu'elle allie sport et études, faisant partie du Comité Régional Alpes Provence (CRAP), après un trop bref passage en Equipe de France, interrompu par une mononucléose malvenue.

Plusieurs places de **Championne de France** de Sprint en Ski de Fond ainsi qu'en « Ski-roue », discipline qui joue un rôle majeur dans l'entraînement estival des fondeurs.



Après un bac général au Lycée Jean Prévost de Villard de Lans, elle poursuit actuellement des études en Sciences et Technique des Activités Physiques et Sportives (STAPS) à Chambéry, faculté qui lui permet d'aménager le rythme de ses examens pour continuer à s'entraîner et participer aux compétitions.

C'est une expérience qu'elle recommande car elle lui a permis de voyager en France et à l'étranger, et de côtoyer les plus grands skieurs mondiaux. Tout cela en acquérant l'expérience que donne le sport et la rigueur de l'entraînement.

Elle remercie la Commune de Cervières qui l'a plusieurs fois soutenue, ainsi que ses sponsors locaux.

Classement FFS 2015 : 23^e nationale, 2^e de son année d'âge, 3^e régionale.

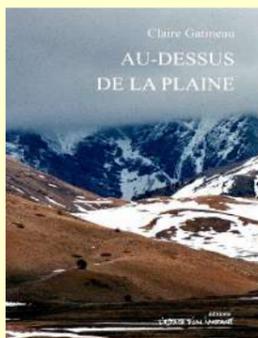


2013 FOJE à Brasov



2013 avec Anamarija LAMPIC, Slovène

Cervières à l'honneur au Théâtre du Briançonnais en mai



Au-dessus de la plaine, création théâtrale du texte de Claire Gatineau mise en scène de Viviane Escazut et Claire Gatineau, le 12 mai à 19h.

Un jeune homme découvre du haut d'un col enneigé un groupe d'Albanais qui tentent de passer la frontière. Ils lui demande de l'aide mais il ne répond pas. Le lendemain, le jeune homme, gendarme de sa fonction doit participer à leur arrestation. Il en reste déchiré à jamais. Comme dans une veillée autour du feu, ou comme une tragédie grecque, des personnages vont surgir qui racontent l'errance, le désir d'ailleurs, le déchirement qui défait le lien à la terre natale, le mouvement perpétuel de ceux qui sont en marche, la juste place retrouvée. Nous passons tous et toujours des frontières.

Une coproduction Théâtre du Briançonnais, avec le soutien de la Communauté de Communes du Briançonnais, la Ville de Briançon, la **commune de Cervières**, le Conseil général 05, le Conseil régional, la DRAC PACA et l'APEC.

Durée 1h10, à partir de 12 ans.

Lien : www.theatre-du-brianconnais.eu/spec24_au-dessus-de-la-plaine.php

La Visite, exposition photographique de Julien Benard

A partir du 12 mai au foyer du théâtre.

Au gré de déambulations nocturnes sur le territoire Cerveyrin, une série de visions oniriques et de rencontres aux aguets où flotte la puissance mystérieuse de la montagne.

Lien : www.julienbenard.com/galleries/visite/index.html



Attention aux animaux sur les parcours Cervières-Briançon, les chevreuils traversent souvent la route : (en particulier à hauteur de la déchetterie) SOYEZ VIGILENTS !

Dans le prochain numéro:

LA NOUVELLE TARIFICATION 2015/2016 DES FORAITS DE SKI DE FOND

Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
Réalisation : L. GUILLAUD / C. LIONNET/ J-F VIOUJAS.
Impression : Mairie de Cervières



Retrouvez toute l'actualité et festivités de la commune sur facebook: **Cervières Izoard**

Actuellement 1375 fans !



CERVIERES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 15 - MARS 2015

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIERES

QUELQUES BILANS



La commune de Cervières a reçu un prix pour son programme traces douces dans le cadre de la meilleure initiative prise en faveur de l'animation au concours « initiatives en stations village des alpes du sud ».

Gain : Une page pour communiquer sur la station village de Cervières dans le magazine « en balade » édité par le journal « la Provence » tiré à 50 000 exemplaires (valeur de 10 000€).

Le programme varié avec quelques nouveautés en 2015 a eu du succès encore cette année et sera reconduit en 2016!

Festi'Nordic : C'était la première fois que cette animation était organisée à Cervières en pleine vacances de février (initialement prévu le 7 décembre elle a été reportée faute de neige). Le soleil était au rendez-vous et les températures finalement plus clémentes à cette période. L'organisation elle, était moins évidente, mais les bénévoles ont cependant répondu présents et la journée fut une réussite...

Les vacanciers ont pu découvrir cette animation à Cervières qui habituellement touchaient plutôt une population Briançonnaise. Le marathon de la Clarée qui avait lieu le même jour ne concernait apparemment pas le même public. Il faudra donc réfléchir au choix de la date quand Cervières sera à nouveau retenue par « Nordic Alpes du Sud » (anciennement Hautes Alpes Ski de Fond), pour accueillir l'animation.



2 accidents ont endeuillé Cervières cet hiver, à 6 jours d'intervalle.

34 victimes par avalanche cette saison (dont 25 en randonnée), avec un triste record de 16 dans les Hautes-Alpes. Ces accidents ont touché des skieurs locaux et/ou expérimentés, l'expérience ne pouvant donc expliquer ces drames.

Le plus grand nombre d'accidents a lieu statistiquement en janvier et février, en majorité par « risque 3 », et à 90% par avalanche de plaque (source Anena).

Ces chiffres malgré tout assez stables sont à relativiser car le nombre de pratiquants est lui en augmentation constante. Néanmoins, les hivers se suivent et ne se ressemblent pas et, si sur le long terme le nombre d'accidents mortels et de décédés tend à se maintenir autour des mêmes valeurs, les variations interannuelles sont importantes.

Randonneurs : après avoir pris toutes les précautions d'usage (BRA, DVA, contacts locaux), pour plus d'efficacité des recherches pensez à annoncer votre parcours aux services de secours ou au moins à vos proches.

Elections départementales nouvelle formule :

Cervières fait désormais partie du Canton Briançon 1 (Sud) et participe à la désignation pour 6 ans du binôme qui siègera parmi un total de 15 au Conseil Départemental.

1er tour à Cervières le 22/3 : Fardella/Fine (PRG et PS) 35 voix, Murgia /Michel (UMP UDI) 30 voix, Cret/Chauvin (MD Modem) 12 voix, abstention 44,24%.

2ème tour le 29/3 : Murgia /Michel (UMP UDI) 47 voix, Fardella/Fine (Divers Gauche) 43 voix, abstention 38,79 %.

Canton Briançon 1 : Murgia/Michel 53,4 %, Fardella/Fine 46,60 %, abstention 42,71 %.

Hautes-Alpes : 22 conseillers départementaux pour la droite, 8 pour la gauche, abstention 44,96%.

CERVIERES / EDSB NAISSANCE D'UNE SEM



Afin de concevoir, créer et exploiter les futurs aménagements, la commune et EDSB ont décidé de s'associer au sein d'une Société Anonyme d'Economie Mixte Locale, qui a pour nom « **Energie Développement Cervières** » et pour objet, la production d'énergies renouvelables et notamment hydroélectrique sur le territoire de la commune.

Le capital social de cette société, est de 1 000 000 €, réparti en 10 000 actions de 1000 €.

La commune de Cervières détient 50,1 % du capital, et EDSB est détentrice de 49,9 %.

5 administrateurs siègent au conseil d'administration. Le Président du conseil d'administration est un représentant de la commune de Cervières en l'occurrence Thierry DU-CURTIL, tandis que le Directeur Général David BAS, est issu d'EDSB.

Les activités principales de la SAEM EDC en 2015, consisteront à :

- lancer un appel à candidature pour la conception/réalisation des aménagements, puis un appel d'offres restreint ;

- déposer une demande de permis de construire ;

- effectuer le défrichement nécessaire à l'enfouissement d'une partie de la conduite forcée ;

La construction est prévue sur deux années civiles, soit 2016 et 2017, pour une mise en service au début de l'été 2017.

Photo le DL: Jean-Franck Vioujas (maire de Cervières) et Marc Platon (directeur d'EDSB) ont signé les statuts de la SAEM « Energie Développement Cervières » .

URBANISME

La Direction Départementale des Territoires cessera l'instruction des autorisations d'urbanisme le 1er juillet 2015.

Pour répondre à cette situation, le Conseil Communautaire de la CCB a voté la création d'un service mutualisé qui reprendra cette compétence. Service dont le coût sera partagé entre les différentes communes au prorata de leur population (environ 2 000€ cette année pour Cervières).

Rien ne change pour les pétitionnaires, ils devront toujours déposer leurs demandes en Mairie, elles seront instruites par le nouveau service.

TRAVAUX

La troisième et dernière tranche des travaux classés prioritaires sur les réseaux d'assainissement lors de la prise en compte par la SEERC de ce service sera réalisée cette année. Elle concerne les tronçons situés entre la mairie et le lavoir, ainsi que la portion de route entre la fontaine du haut du village et la bergerie du n° 90. En parallèle avec ces travaux, les réseaux eaux potables et pluviales seront reconstruits ainsi que le revêtement des tronçons concernés.

Au total, hors travaux du réseau d'assainissement pris en compte par la SEERC, c'est un montant de 633 000 € qui aura été investi par la commune. Travaux en partie subventionnés par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau pour espérer 300 000 € (encore 2/3 à percevoir), le solde sur fonds propres avec un prêt bancaire de 150 000 € négocié en 2012.

AFFOUAGE: Demandes de vente en Régie

Concernant l'affouage et pour répondre aux différents besoins de la population, une vente en Régie est envisagée par le Conseil Municipal pour l'année 2015-2016 : grumes coupées livrées en bord de route au tarif envisagé de 29 €/stère.

Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître en téléphonant en mairie avant début juin, pour que nous puissions évaluer la demande et choisir les parcelles de bois adaptées à celle-ci.



Appel à candidature pour le marquage des parcelles, travaux de maintenance

Offre d'emploi : la mairie recrute un (e) volontaire pour réaliser cet été les travaux de marquage de parcelles et maintenance demandés par l'ONF. Critères : connaissance du terrain et efficacité. Se faire connaître en mairie.

ONF

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS...

MALADIE DE LYME : Prévention des maladies vectorielles à tiques :

Se protéger des tiques, porteuses de nombreuses maladies, est une priorité. A l'extérieur, portez des vêtements longs et clairs (manches longues, chaussures fermées, chapeau), utilisez des répulsifs et traitez les animaux domestiques. **Inspectez-vous minutieusement après chaque sortie.** Attention, les tiques peuvent être très petites. Pensez au dos et au cuir chevelu. N'utilisez qu'un tire-tique (disponible en pharmacie ou vétérinaire) pour les enlever ; ne mettez aucun produit comme l'éther, l'alcool ou la vaseline. Puis désinfectez la plaie. Consulter un médecin en cas d'érythème migrant (tache rouge), de symptômes grippaux, et/ou de douleurs inexplicables. Conseil utile : notez la date de piqûre et photographiez tout symptôme dermatologique. L'association France Lyme, association de lutte contre les maladies vectorielles à tiques, est une association nationale. Elle organise de la prévention pour tous les publics, et soutient et conseille les malades. Site : www.francelyme.fr

CELA CONCERNE AUSSI CERVIERES

Info train : « Notre train on y tient ... »

« Le Conseil Municipal du 22 janvier a voté à l'unanimité une motion à Mme la ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, lui faisant part « de notre forte préoccupation quant à l'avenir de la ligne ferroviaire du Val Durance ayant pour terminus la ville de Briançon » et lui demandant « que toutes les mesures soient prises pour faciliter le transport ferroviaire en limitant la circulation routière. (...) C'est pourquoi nous vous demandons de prendre rapidement des mesures pour assurer la pérennité de cette ligne et de son train de nuit. »

Le collectif « Sauvons le train » a réalisé un dossier consultable en ligne :

<http://static.blog4ever.com/2014/11/789153/LE-TRAIN-DE-NUIT-ET-LES-HAUTES-ALPES-V16.pdf>

Dossier remis à M. Philippe Duron, nommé le 19 novembre président de la commission "TET d'avenir", avec pour mission de refonder ces "Trains d'équilibre du territoire" (TET) qui doit rendre ses conclusions le 25 Mai 2015.

Sur le sujet, voir aussi la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports: http://www.fnaut-paca.org/Docs_pdf/Ligne_Alpes.pdf

RAPPEL : Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont disponibles et consultables en Mairie.

ETAT CIVIL

Ils nous ont quitté

*Claire et Eric DELUCHAT
Décédés au Col Perdu le 16 février 2015*



BIENVENUE À

*Ydris SEGURA BRUNET
Né le 16 Février*



Info hôpital : « ... Notre Hôpital aussi ! »

Le 2 juin 2014 le service réanimation de l'hôpital de Briançon a été déclassé en service de soins continus, ce qui pose des problèmes de sécurité (1 seul anesthésiste - réanimateur pour l'hôpital la nuit et le week-end) et rend le recrutement de médecins difficile.

Le CG avait pourtant voté le mardi 29 avril 2014 sous la présidence de Jean-Yves DUSSEYRE, une motion en faveur du maintien du service de réanimation du centre hospitalier de Briançon. Elle insistait sur la préservation d'un accès aux soins de qualité dans le Briançonnais, (...) ainsi que « l'aboutissement « dans les meilleurs délais » de l'accord intergouvernemental franco-italien. »

L'Agence Régionale de Santé considère néanmoins que le cas de la suppression du service de réanimation est réglé, et s'oriente désormais vers des solutions dont le résultat serait de transformer à terme le « Centre Hospitalier » en « Hôpital Local », avec disparition progressive des spécialités médicales.

L'Association de défense de l'Hôpital de Briançon (acdhp@gmail.com) a adressé une lettre ouverte aux candidats aux élections départementales. Extrait : « Cette disparition est déjà perceptible, et oblige la population à gagner des centres éloignés du territoire pour bénéficier de soins considérés hier comme des soins de proximité. »

MAIRIE PRATIQUE

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC :
LUNDI ET MERCREDI : 9H - 12H 14H - 16H30
VENDREDI : 8H30 - 11H30

Le Maire reçoit sur Rendez-vous

MAIRIE DE CERVIERES
LE CHEF LIEU
05100 CERVIERES
☎ 04.92.20.42.42
☎ 04.92.21.17.74
cervieres@ccbrianconnais.fr

